

Ecole maternelle CRINCAILLE

67, Route de Myans – Les Marches

73 800 PORTE-DE-SAVOIE

Ecole élémentaire CRINCAILLE

33, Route de Myans – Les Marches

73 800 PORTE-DE-SAVOIE

REGLEMENT DE LA BCD

1-Le prêt de livres concerne tous les élèves de l'école maternelle et élémentaire.

2-La durée du prêt ne dépasse pas deux semaines.

3-Deux livres sont prêtés à la fois.

4-Les livres doivent être rendus dans l'état où ils ont été empruntés.

5-Tout livre perdu ou détérioré sera facturé aux familles.

6-Tout retard (de retour de prêt) de plus de un mois sera considéré comme une perte et sera par conséquent facturé aux familles.

7-Certains livres ne sont pas prêtés : c'est le cas des documentaires, des albums animés, des revues....

Etabli le 01/09/2021

La Directrice de l'école maternelle

C. VIOUD

La Directrice de l'école élémentaire

S. PERIVOLAS



(Partie à détacher et à retourner à l'école)

Mr, Mme..... déclarent avoir pris connaissance du règlement concernant le prêt de livres de l'école maternelle et élémentaire de Crincaillé.

Signatures :

